



Une société d'**ATCO**

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DE CU INC.

(NON AUDITÉ)

SEMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2024

TABLE DES MATIÈRES

	Page
États consolidés du résultat	2
États consolidés du résultat global.....	3
États consolidés de la situation financière	4
États consolidés des variations des capitaux propres	5
Tableaux consolidés des flux de trésorerie.....	6
Notes annexes	
<i>Renseignements généraux</i>	
1. La société et ses activités	7
2. Mode de présentation.....	7
<i>Information sur la performance financière</i>	
3. Informations sectorielles.....	8
4. Produits des activités ordinaires.....	14
<i>Information sur la situation financière</i>	
5. Immobilisations corporelles	15
6. Dette à long terme	16
7. Actions privilégiées	16
8. Actions de catégorie A et de catégorie B	16
<i>Renseignements sur les flux de trésorerie</i>	
9. Informations sur les flux de trésorerie	17
<i>Risques</i>	
10. Instruments financiers	18

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT

(en millions de dollars canadiens)	Note	Trimestres clos les		Semestres clos les	
		30 juin		30 juin	
		2024	2023	2024	2023
Produits des activités ordinaires	4	696	670	1 576	1 547
Coûts et charges					
Salaires, traitements et avantages	3	(90)	(54)	(144)	(103)
Transport et distribution d'énergie		(77)	(72)	(154)	(143)
Entretien des immobilisations corporelles		(49)	(45)	(91)	(91)
Coûts du combustible		(3)	(2)	(8)	(7)
Achat d'électricité		(14)	(14)	(33)	(29)
Dotation aux amortissements et perte de valeur		(147)	(149)	(292)	(290)
Droits de franchise		(68)	(63)	(167)	(171)
Impôt foncier et autres taxes		(18)	(18)	(36)	(36)
Autres		(68)	(70)	(132)	(134)
		(534)	(487)	(1 057)	(1 004)
Bénéfice d'exploitation		162	183	519	543
Produit d'intérêts		1	1	3	3
Charge d'intérêts		(99)	(89)	(198)	(179)
Charges financières, montant net		(98)	(88)	(195)	(176)
Bénéfice avant impôt sur le résultat		64	95	324	367
Charge d'impôt		(15)	(18)	(75)	(81)
Bénéfice de la période		49	77	249	286

Se reporter aux notes annexes.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
(en millions de dollars canadiens)	2024	2023	2024	2023
Bénéfice de la période	49	77	249	286
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt sur le résultat				
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat :				
Réévaluation des prestations de retraite ¹⁾	1	(2)	3	(4)
Résultat global de la période	50	75	252	282

1) Déduction faite d'impôts sur le résultat de néant et de (1) M\$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024 (1 M\$ et 1 M\$ en 2023).

Se reporter aux notes annexes.

ÉTATS CONSOLIDÉS

DE LA SITUATION FINANCIÈRE

		30 juin	31 décembre
(en millions de dollars canadiens)	Note	2024	2023
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		13	36
Créances d'exploitation et actifs sur contrats		350	511
Créances clients à recevoir de la société mère et de sociétés liées		4	17
Stocks		22	21
Charges payées d'avance et autres actifs courants		57	31
		446	616
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	5	17 258	17 003
Immobilisations incorporelles		819	800
Actifs au titre des droits d'utilisation		16	18
Participation dans une coentreprise		12	14
Autres actifs		50	49
Total de l'actif		18 601	18 500
PASSIF			
Passifs courants			
Dette bancaire		2	–
Avances à court terme consenties par la société mère		284	107
Dettes d'exploitation et charges à payer		402	535
Dettes d'exploitation envers la société mère et des sociétés liées		20	34
Obligations locatives		1	1
Provisions et autres passifs courants		4	–
Dette à long terme	6	–	120
		713	797
Passifs non courants			
Passifs d'impôt différé		1 846	1 783
Obligations au titre des avantages de retraite		121	125
Apports de clients		1 997	1 968
Obligations locatives		16	16
Autres passifs		47	27
Dette à long terme	6	8 606	8 605
Total du passif		13 346	13 321
CAPITAUX PROPRES			
Actions privilégiées		187	187
Capitaux propres attribuables au porteur d'actions de catégorie A et de catégorie B			
Actions de catégorie A et de catégorie B		1 056	1 056
Résultats non distribués		4 012	3 936
		5 068	4 992
Total des capitaux propres		5 255	5 179
Total du passif et des capitaux propres		18 601	18 500

Se reporter aux notes annexes.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Note	Actions de catégorie A et de catégorie B	Actions privilégiées	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
31 décembre 2022		1 056	187	3 786	–	5 029
Bénéfice de la période		–	–	286	–	286
Autres éléments du résultat global		–	–	–	(4)	(4)
Pertes sur les prestations de retraite virées aux résultats non distribués		–	–	(4)	4	–
Dividendes	7, 8	–	–	(183)	–	(183)
30 juin 2023		1 056	187	3 885	–	5 128
31 décembre 2023		1 056	187	3 936	–	5 179
Bénéfice de la période		–	–	249	–	249
Autres éléments du résultat global		–	–	–	3	3
Profit sur les prestations de retraite virés aux résultats non distribués		–	–	3	(3)	–
Dividendes	7, 8	–	–	(176)	–	(176)
30 juin 2024		1 056	187	4 012	–	5 255

Se reporter aux notes annexes.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars canadiens)	Note	Trimestres clos les		Semestres clos les	
		2024	2023	2024	2023
Activités d'exploitation					
Bénéfice de la période		49	77	249	286
Ajustements visant le rapprochement du résultat et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	9	285	263	593	593
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		31	(86)	22	(56)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		365	254	864	823
Activités d'investissement					
Entrées d'immobilisations corporelles		(258)	(232)	(515)	(445)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles		–	–	–	1
Entrées d'immobilisations incorporelles		(22)	(30)	(43)	(54)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		(18)	(25)	(35)	(16)
Autres		21	1	25	(2)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(277)	(286)	(568)	(516)
Activités de financement					
Remboursement sur la dette à long terme	6	–	(100)	(120)	(100)
Remboursement au titre des obligations locatives		–	–	(1)	–
Dividendes versés sur les actions privilégiées	7	(2)	(2)	(4)	(4)
Dividendes versés au porteur d'actions de catégorie A et de catégorie B	8	(172)	(179)	(172)	(179)
Intérêts payés		(98)	(95)	(201)	(184)
Autres		–	–	–	2
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(272)	(376)	(498)	(465)
Diminution de la trésorerie		(184)	(408)	(202)	(158)
Solde au début de la période		(89)	238	(71)	(12)
Solde à la fin de la période	9	(273)	(170)	(273)	(170)

Se reporter aux notes annexes.

NOTES ANNEXES

(NON AUDITÉ)

30 JUIN 2024

(sauf indication contraire, les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens)

1. LA SOCIÉTÉ ET SES ACTIVITÉS

CU Inc. a été constituée sous le régime des lois du Canada et ses titres de créance et ses actions privilégiées sont cotés à la Bourse de Toronto. L'adresse de son siège social et de son bureau principal est 5302, rue Forand S. O., immeuble ouest, 4^e étage, Calgary (Alberta) T3E 8B4. La société est contrôlée par Canadian Utilities Limited, qui elle-même est essentiellement contrôlée par ATCO Ltd., et son actionnaire contrôlant est la famille Southern.

CU Inc. exerce ses activités dans les secteurs suivants :

- Électricité (transport et distribution d'électricité);
- Gaz naturel (transport et distribution de gaz naturel).

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités comprennent les comptes de CU Inc. et de ses filiales ainsi que la quote-part revenant à la société pour sa participation dans une coentreprise. Dans les présents états financiers, la « société » s'entend de CU Inc., de ses filiales et de sa coentreprise.

2. MODE DE PRÉSENTATION

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités ont été établis selon la Norme comptable internationale (« IAS ») 34 *Information financière intermédiaire* et selon des méthodes comptables conformes aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ne contiennent pas toutes les informations requises dans les états financiers consolidés annuels et doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, préparés selon les normes IFRS de comptabilité.

Ces états financiers consolidés intermédiaires non audités ont été établis selon les mêmes méthodes comptables que celles utilisées pour préparer les derniers états financiers consolidés annuels de la société, sauf en ce qui a trait à l'impôt sur le résultat. Pour les périodes intermédiaires, l'impôt sur le résultat est comptabilisé à un taux d'impôt effectif annualisé estimatif appliqué au résultat cumulé depuis le début de l'exercice.

La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires non audités a été autorisée par le conseil d'administration le 1^{er} août 2024.

BASE D'ÉVALUATION

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des obligations au titre des avantages de retraite et des passifs au titre de la rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie, qui sont comptabilisés au montant réévalué ou à la juste valeur.

Les produits des activités ordinaires, le résultat et le résultat ajusté d'un trimestre ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats d'exploitation de l'exercice. Les résultats financiers trimestriels peuvent être affectés par le caractère saisonnier des activités de la société et les moments auxquels sont rendues les décisions sur les tarifs des services publics.

MÉTHODES COMPTABLES

Adoption des normes comptables modifiées

La société a adopté les modifications d'IAS 1 *Présentation des états financiers* avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2024. Les modifications clarifient les exigences relatives au classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants et ajoutent l'obligation de fournir des informations supplémentaires pour aider les utilisateurs des états financiers à comprendre le risque que les passifs non courants assortis de clauses restrictives deviennent exigibles dans les douze mois suivant la date de clôture. L'adoption des modifications n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la société.

Futures modifications de méthodes comptables

En mai 2024, l'International Accounting Standards Board a publié des modifications d'IFRS 9 *Instruments financiers* visant à clarifier la date de comptabilisation et de décomptabilisation des actifs et des passifs financiers, y compris l'introduction d'une nouvelle exception pour les passifs financiers réglés au moyen d'un système de paiement électronique. Les modifications entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2026. La société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur les états financiers consolidés.

3. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le tableau suivant présente les résultats par secteur d'exploitation pour les trimestres clos les 30 juin.

2024					
2023	Électricité	Gaz naturel	Siège social et autres activités	Éliminations intersectorielles	Chiffres consolidés
Produits des activités ordinaires – externes	339	357	–	–	696
	348	322	–	–	670
Produits des activités ordinaires – intersectoriels	3	1	–	(4)	–
	1	–	–	(1)	–
Produits des activités ordinaires	342	358	–	(4)	696
	349	322	–	(1)	670
Charges d'exploitation ¹⁾	(139)	(252)	–	4	(387)
	(123)	(216)	–	1	(338)
Dotation aux amortissements et perte de valeur	(83)	(64)	–	–	(147)
	(87)	(62)	–	–	(149)
Charges financières, montant net	(58)	(33)	(7)	–	(98)
	(56)	(32)	–	–	(88)
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	62	9	(7)	–	64
	83	12	–	–	95
Produit (charge) d'impôt	(15)	(2)	2	–	(15)
	(16)	(2)	–	–	(18)
Bénéfice (perte) de la période	47	7	(5)	–	49
	67	10	–	–	77
Résultat ajusté	76	23	(5)	–	94
	64	23	–	–	87
Dépenses en immobilisations ³⁾	147	136	–	–	283
	149	116	–	–	265

Le tableau suivant présente les résultats par secteur d'exploitation pour les semestres clos les 30 juin.

2024					
2023	Électricité	Gaz naturel	Siège social et autres activités	Éliminations intersectorielles	Chiffres consolidés
Produits des activités ordinaires –	695	881	–	–	1 576
externes	716	831	–	–	1 547
Produits des activités ordinaires –	6	1	–	(7)	–
intersectoriels	2	–	–	(2)	–
Produits des activités ordinaires	701	882	–	(7)	1 576
	718	831	–	(2)	1 547
Charges d'exploitation ¹⁾	(271)	(501)	–	7	(765)
	(250)	(466)	–	2	(714)
Dotation aux amortissements et perte de valeur	(166)	(126)	–	–	(292)
	(167)	(123)	–	–	(290)
Charges financières, montant net	(114)	(69)	(12)	–	(195)
	(110)	(65)	(1)	–	(176)
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	150	186	(12)	–	324
	191	177	(1)	–	367
Produit (charge) d'impôt	(35)	(43)	3	–	(75)
	(41)	(40)	–	–	(81)
Bénéfice (perte) de la période	115	143	(9)	–	249
	150	137	(1)	–	286
Résultat ajusté	164	144	(9)	–	299
	146	136	(1)	–	281
Total de l'actif ²⁾	10 949	7 677	64	(89)	18 601
	10 875	7 630	87	(92)	18 500
Dépenses en immobilisations ³⁾	297	267	–	–	564
	294	212	–	–	506

1) Compte tenu du total des coûts et des charges et compte non tenu de la dotation aux amortissements et perte de valeur.

2) Les chiffres comparatifs de 2023 sont au 31 décembre 2023.

3) Compte tenu des entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles et des intérêts de 3 M\$ et de 6 M\$ incorporés au coût de l'actif pendant la construction pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024 (3 M\$ et 7 M\$ en 2023).

RÉSULTAT AJUSTÉ

Le résultat ajusté s'entend du bénéfice de la période, après ajustement au titre des éléments suivants :

- le moment où sont comptabilisés les produits des activités ordinaires et les charges associés aux activités à tarifs réglementés;
- les dividendes sur les actions privilégiées de la société;
- les profits et les pertes non récurrents;
- les pertes de valeur;
- les éléments ne faisant pas partie du cours normal des activités ou de l'exploitation courante.

Le résultat ajusté est une mesure clé du bénéfice sectoriel dont le principal décideur opérationnel se sert pour évaluer la performance sectorielle et affecter les ressources. Les autres comptes des états financiers consolidés intermédiaires non audités n'ont pas été ajustés puisqu'ils ne sont pas utilisés à ces fins par le principal décideur opérationnel.

Le rapprochement du résultat ajusté et du bénéfice pour les trimestres clos les 30 juin est présenté ci-dessous.

2024					
2023	Électricité	Gaz naturel	Siège social et autres activités	Éliminations intersectorielles	Chiffres consolidés
Résultat ajusté	76	23	(5)	–	94
	64	23	–	–	87
Restructuration	(13)	(19)	–	–	(32)
	–	–	–	–	–
Formulaire de règlement d'ATCO Electric	(8)	–	–	–	(8)
	–	–	–	–	–
Activités à tarifs réglementés	(6)	4	–	–	(2)
	12	(11)	–	–	1
Décision concernant des questions liées aux TI	(3)	(2)	–	–	(5)
	(2)	(3)	–	–	(5)
Perte de valeur	–	–	–	–	–
	(8)	–	–	–	(8)
Dividendes sur les actions privilégiées de la société	1	1	–	–	2
	1	1	–	–	2
Bénéfice (perte) de la période	47	7	(5)	–	49
	67	10	–	–	77

Le rapprochement du résultat ajusté et du bénéfice pour les semestres clos les 30 juin est présenté ci-dessous.

2024					
2023	Électricité	Gaz naturel	Siège social et autres activités	Éliminations intersectorielles	Chiffres consolidés
Résultat ajusté	164	144	(9)	–	299
	146	136	(1)	–	281
Restructuration	(13)	(19)	–	–	(32)
	–	–	–	–	–
Formulaire de règlement d'ATCO Electric	(8)	–	–	–	(8)
	–	–	–	–	–
Activités à tarifs réglementés	(24)	21	–	–	(3)
	16	5	–	–	21
Décision concernant des questions liées aux TI	(6)	(5)	–	–	(11)
	(5)	(5)	–	–	(10)
Perte de valeur	–	–	–	–	–
	(8)	–	–	–	(8)
Transition des services gérés de TI	–	–	–	–	–
	(1)	(1)	–	–	(2)
Dividendes sur les actions privilégiées de la société	2	2	–	–	4
	2	2	–	–	4
Bénéfice (perte) de la période	115	143	(9)	–	249
	150	137	(1)	–	286

Restructuration

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2024, la société a comptabilisé des coûts de restructuration de 32 M\$ (après impôt), qui ne s'inscrivent pas dans le cours normal des activités. Ces coûts se rapportent principalement aux réductions de personnel et aux indemnités de départ connexes. Puisque ces coûts ne figurent pas dans le cours normal des activités, ils ont été exclus du résultat ajusté.

Formulaire de règlement d'ATCO Electric

Le 24 juin 2024, l'équipe responsable de la mise en application de l'Alberta Utilities Commission (« AUC ») et ATCO Electric ont déposé une demande conjointe visant l'approbation par l'AUC d'un règlement à l'amiable portant sur deux questions qu'ATCO Electric avait préalablement déclarées elle-même à l'équipe de la mise en application de l'AUC. Ces questions passées, qui se rapportent à des exigences de déclaration pour deux points indépendants compris dans les demandes déposées en 2015 et en 2019, pour des projets construits entre 2012 et 2015, ont été identifiées à la suite d'une enquête interne approfondie appuyée par des tiers indépendants.

Le règlement à l'amiable comprend une sanction administrative de 3 M\$, et un remboursement aux clients au moyen d'un ajustement de facturation de 4 M\$ à l'Alberta Electric System Operator (« AESO »). L'AUC devrait rendre sa décision au quatrième trimestre de 2024.

Au trimestre et au semestre clos le 30 juin 2024, la société a comptabilisé des coûts de 8 M\$ (après impôt) relativement au formulaire de règlement d'ATCO Electric. Ces coûts englobent la sanction administrative, le remboursement aux clients et les frais juridiques et autres coûts liés au règlement à l'amiable. Puisque ces coûts ne figurent pas dans le cours normal des activités, ils ont été exclus du résultat ajusté.

Activités à tarifs réglementés

ATCO Electric Transmission, ATCO Electric Distribution, ATCO Electric Yukon, Northland Utilities (NWT), Northland Utilities (Yellowknife), ATCO Gas et ATCO Pipelines sont désignées collectivement les « entreprises de services publics ».

À l'heure actuelle, les normes IFRS de comptabilité ne contiennent pas de directives précises que la société est en droit d'adopter concernant les entités à tarifs réglementés. En l'absence de telles directives, les entreprises de services publics ne comptabilisent pas les actifs et les passifs liés aux activités à tarifs réglementés comme pourraient le prescrire les décisions d'ordre réglementaire. Les entreprises de services publics comptabilisent plutôt les produits des activités ordinaires en résultat lorsque les montants sont facturés aux clients, conformément à la structure tarifaire autorisée par l'organisme de réglementation. Les coûts et les charges d'exploitation sont comptabilisés lorsqu'ils sont engagés. Les coûts engagés dans le cadre de la construction d'un actif satisfaisant aux critères de comptabilisation sont incorporés au coût des immobilisations corporelles ou incorporelles correspondantes.

La société utilise les normes publiées par le Financial Accounting Standards Board (« FASB ») des États-Unis comme autre source de principes comptables généralement reconnus pour comptabiliser les activités à tarifs réglementés aux fins de l'information financière fournie à l'interne au principal décideur opérationnel. Le principal décideur opérationnel est d'avis que le résultat présenté conformément aux normes du FASB représente mieux le résultat d'exploitation lié aux activités à tarifs réglementés de la société. Par conséquent, la société présente le résultat ajusté selon ce référentiel dans ses informations sectorielles. Les normes de comptabilité des activités à tarifs réglementés influent sur le moment où certains produits et charges sont comptabilisés comparativement aux activités à tarifs non réglementés, et visent à refléter adéquatement l'incidence économique des décisions d'un organisme de réglementation sur les produits des activités ordinaires.

La comptabilité des activités à tarifs réglementés diffère du traitement selon les normes IFRS de comptabilité de la façon suivante :

Ajustement lié au calendrier	Éléments	Traitement selon la comptabilité des activités à tarifs réglementés	Traitement selon les normes IFRS de comptabilité
1. Produits supplémentaires facturés au cours de la période considérée	Frais futurs d'enlèvement et de remise en état des lieux, et incidence du temps plus froid	La société diffère la comptabilisation des rentrées de fonds reçues avant l'engagement des dépenses.	La société comptabilise les produits des activités ordinaires lorsque les montants sont facturés aux clients, et les coûts lorsqu'ils sont engagés.
2. Produits à facturer au cours de périodes ultérieures	Impôt différé et incidence du temps plus chaud	La société comptabilise les produits des activités ordinaires associés aux coûts recouvrables avant de les facturer aux clients.	La société comptabilise les coûts lorsqu'ils sont engagés, mais elle ne comptabilise pas de recouvrement avant que les tarifs facturés aux clients soient modifiés et les montants bien recouverts par l'intermédiaire de la facturation future.
3. Décisions d'ordre réglementaire reçues	Décisions d'ordre réglementaire reçues qui touchent la période considérée et les périodes antérieures	La société comptabilise le résultat découlant des effets d'une décision d'ordre réglementaire sur la période considérée et les périodes antérieures lorsque la décision est rendue.	La société ne comptabilise pas de résultat découlant des effets d'une décision d'ordre réglementaire lorsqu'elle la reçoit, les actifs et les passifs réglementaires n'étant pas comptabilisés selon les normes IFRS de comptabilité.
4. Règlement des décisions d'ordre réglementaire et autres éléments	Règlement des montants à recevoir des clients, ou à leur payer, et autres éléments	La société comptabilise un montant à recevoir des clients, ou à leur payer, à titre de réduction de ses actifs et passifs réglementaires lorsque ce montant est recouvré ou remboursé par l'intermédiaire de la facturation future.	La société comptabilise un résultat lorsque les tarifs facturés aux clients sont modifiés et que les montants sont recouverts auprès des clients ou remboursés à ceux-ci par l'intermédiaire de la facturation future.

Les ajustements temporels importants qui découlent des différences entre la comptabilité des activités à tarifs réglementés et les normes IFRS de comptabilité se présentent comme suit :

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
<i>Produits supplémentaires facturés au cours de la période considérée</i>				
Frais futurs d'enlèvement et de remise en état des lieux ¹⁾	32	36	63	66
Incidence du temps plus froid ²⁾	–	–	4	–
<i>Produits à facturer au cours de périodes ultérieures</i>				
Impôt différé ³⁾	(29)	(38)	(62)	(72)
Incidence du temps plus chaud ²⁾	(1)	(9)	–	(7)
<i>Règlement des décisions d'ordre réglementaire et autres éléments</i>				
Gel des tarifs de distribution ⁴⁾	–	4	–	9
Autres ⁵⁾	(4)	8	(8)	25
	(2)	1	(3)	21

- 1) Les frais d'enlèvement et de remise en état des lieux sont facturés aux clients sur la durée d'utilité estimative des actifs connexes, en fonction de la prévision des coûts qui seront engagés au cours de périodes ultérieures.
- 2) Les tarifs des clients d'ATCO Gas Distribution sont fondés sur des prévisions de températures normales. Les variations de température peuvent se traduire par le recouvrement d'un montant plus élevé ou moins élevé que prévu auprès des clients. Les produits attribuables aux températures supérieures ou inférieures à la normale pour la période considérée sont remboursés aux clients ou recouvrés auprès de ceux-ci au cours des périodes ultérieures.
- 3) L'impôt sur le résultat est facturé aux clients lorsqu'il est payé par la société.
- 4) En 2021, en réaction à la pandémie de COVID-19, ATCO Electric Distribution et ATCO Gas Distribution ont demandé un allègement tarifaire provisoire pour les clients afin de geler les tarifs de distribution de base actuels, qui a été approuvé par l'AUC. Conformément aux directives de l'AUC, le recouvrement des tarifs différés de 2021 a commencé en 2022, et des montants de 4 M\$ (après impôt) et de 9 M\$ (après impôt) ont été facturés aux clients pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023.
- 5) Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023, ATCO Electric Distribution a comptabilisé une augmentation de son bénéfice de 8 M\$ (après impôt) et de 24 M\$ (après impôt) liée au paiement de frais de transport d'électricité.

Décision concernant des questions liées aux TI

Comme c'est le cas pour le profit sur la vente, en 2014, de l'entreprise de services de TI par Canadian Utilities Limited, la société mère de CU Inc., les conséquences financières de la décision concernant les questions liées aux TI sont exclues du résultat ajusté. Le montant exclu du résultat ajusté pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024 s'élève à 5 M\$ (après impôt) et à 11 M\$ (après impôt) (5 M\$ et 10 M\$ après impôt en 2023).

Perte de valeur

Au trimestre et au semestre clos le 30 juin 2023, la société a comptabilisé une perte de valeur de 8 M\$ (après impôt) relativement à certaines centrales électriques d'ATCO Electric Transmission. Ces centrales ont été fermées et leur valeur résiduelle a été considérée comme nulle. La perte de valeur a été comptabilisée dans la dotation aux amortissements et perte de valeur des états consolidés intermédiaires non audités du résultat. Puisque la perte de valeur n'a pas été réalisée dans le cours normal des activités, elle a été exclue du résultat ajusté.

Transition des services gérés de TI

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, la société a comptabilisé des frais juridiques et autres coûts supplémentaires de 2 M\$ (après impôt) dans le cadre du litige concernant les accords-cadres de services de Wipro Ltd., qui a été réglé le 26 février 2023. L'incidence a été comptabilisée dans les autres charges des états consolidés du résultat et dans les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (activités d'exploitation) des tableaux consolidés des flux de trésorerie. Puisque ces coûts ne figurent pas dans le cours normal des activités, ils ont été exclus du résultat ajusté.

4. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

La société ventile ses produits des activités ordinaires en fonction des sources de revenus. Le tableau suivant présente une ventilation des produits des activités ordinaires de chaque secteur d'exploitation pour les trimestres clos les 30 juin.

2024			
2023	Électricité ¹⁾	Gaz naturel ¹⁾	Total
Sources de revenus			
<i>Prestation de services</i>			
Services de distribution	136	202	338
	144	174	318
Services de transport	167	89	256
	176	86	262
Apports de clients	10	5	15
	9	7	16
Droits de franchise	10	58	68
	9	54	63
Total – prestation de services	323	354	677
	338	321	659
<i>Autres</i>	16	3	19
	10	1	11
Total	339	357	696
	348	322	670

Le tableau suivant présente une ventilation des produits des activités ordinaires de chaque secteur d'exploitation pour les semestres clos les 30 juin.

2024			
2023	Électricité ¹⁾	Gaz naturel ¹⁾	Total
Sources de revenus			
Prestation de services			
Services de distribution	289	539	828
	311	489	800
Services de transport	334	179	513
	343	173	516
Apports de clients	19	11	30
	18	12	30
Droits de franchise	20	147	167
	19	152	171
Total – prestation de services	662	876	1 538
	691	826	1 517
Autres	33	5	38
	25	5	30
Total	695	881	1 576
	716	831	1 547

1) Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024, les secteurs Électricité et Gaz naturel comprennent des produits des activités ordinaires non facturés de 93 M\$ (83 M\$ en 2023). Au 30 juin 2024, un montant de 93 M\$ au titre des produits des activités ordinaires non facturés était compris dans les créances d'exploitation et actifs sur contrats (83 M\$ en 2023).

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le tableau suivant présente un rapprochement des variations de la valeur comptable des immobilisations corporelles.

	Entreprises de services publics, transport et distribution	Terrains et bâtiments	Travaux de construction en cours	Autres	Total
Coût					
31 décembre 2023	21 709	624	368	697	23 398
Entrées	–	–	533	–	533
Transferts	356	23	(392)	13	–
Mises hors service et cessions	(54)	(3)	–	(23)	(80)
30 juin 2024	22 011	644	509	687	23 851
Cumul des amortissements					
31 décembre 2023	5 833	191	–	371	6 395
Dotation aux amortissements	249	8	–	21	278
Mises hors service et cessions	(54)	(3)	–	(23)	(80)
30 juin 2024	6 028	196	–	369	6 593
Valeur comptable nette					
31 décembre 2023	15 876	433	368	326	17 003
30 juin 2024	15 983	448	509	318	17 258

Les entrées d'immobilisations corporelles comprennent des intérêts incorporés au coût de l'actif pendant la construction de 6 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2024 (4 M\$ en 2023).

6. DETTE À LONG TERME

Le 6 mars 2024, la société a remboursé des débentures à 6,215 pour cent d'un montant de 120 M\$ (débentures à 9,4 pour cent d'un montant de 100 M\$ le 1^{er} mai 2023).

7. ACTIONS PRIVILÉGIÉES

DIVIDENDES

Les dividendes en trésorerie déclarés et versés par action se présentent comme suit :

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
(en dollars par action)	2024	2023	2024	2023
Actions privilégiées				
Actions privilégiées rachetables à dividende cumulatif				
Série 1, 4,60 %	0,2875	0,2875	0,5750	0,5750
Série 4, 2,292 %	0,1433	0,1433	0,2865	0,2865

Le versement de dividendes est laissé à la discrétion du conseil d'administration et dépend de la situation financière de la société et d'autres facteurs.

Le 11 juillet 2024, la société a déclaré des dividendes pour le troisième trimestre de 0,2875 \$ par action privilégiée de série 1 et de 0,14325 \$ par action privilégiée de série 4, payables le 1^{er} septembre 2024 aux porteurs d'actions inscrits au 8 août 2024.

8. ACTIONS DE CATÉGORIE A ET DE CATÉGORIE B

DIVIDENDES

La société a déclaré et versé des dividendes en trésorerie de 29,89 \$ par action de catégorie A sans droit de vote (« action de catégorie A ») et par action ordinaire de catégorie B (« action de catégorie B ») pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024 (31,22 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023). Le versement de dividendes est laissé à la discrétion du conseil d'administration et dépend de la situation financière de la société et d'autres facteurs.

Le 11 juillet 2024, la société a déclaré un dividende pour le troisième trimestre de 10,04 \$ par action de catégorie A et de catégorie B, payable le 1^{er} septembre 2024 aux porteurs d'actions inscrits au 8 août 2024.

9. INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

AJUSTEMENTS VISANT LE RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT ET DES FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Le tableau suivant présente un sommaire des ajustements visant le rapprochement du résultat et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
Dotation aux amortissements et perte de valeur	147	149	292	290
Charge d'impôt	15	18	75	81
Apports de clients affectés à l'agrandissement des installations	37	27	59	78
Dotation à l'amortissement des apports de clients	(15)	(16)	(30)	(30)
Charges financières, montant net	98	88	195	176
Impôt sur le résultat payé	(1)	(3)	(2)	(1)
Intérêts reçus	2	2	3	2
Autres	2	(2)	1	(3)
	285	263	593	593

SITUATION DE TRÉSORERIE

Au 30 juin, la trésorerie se ventile comme suit :

	2024	2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	7
Dette bancaire ¹⁾	(2)	–
Avances à court terme consenties par la société mère	(284)	(177)
	(273)	(170)

1) Prélèvements sur les facilités de découvert bancaire qui servent principalement à financer les besoins en fonds de roulement de la société.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers sont évalués au coût amorti ou à la juste valeur. La juste valeur correspond au montant estimatif auquel un instrument financier pourrait être échangé entre des parties compétentes agissant en toute liberté dans le cadre d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normale. L'établissement de la juste valeur fait appel au jugement de la direction. Les méthodes d'évaluation ayant servi à déterminer la juste valeur de chacun des instruments financiers et leur niveau dans la hiérarchie des justes valeurs sont décrites dans le tableau ci-dessous.

Instruments financiers	Méthode d'évaluation de la juste valeur
Évalués au coût amorti	
Trésorerie et équivalents de trésorerie, créances d'exploitation et actifs sur contrats, créances clients à recevoir de la société mère et de sociétés liées, dette bancaire, avances à court terme consenties par la société mère, dettes d'exploitation et charges à payer et dettes d'exploitation envers la société mère et des sociétés liées	Avoisine la valeur comptable en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.
Titres de créance à long terme et avances à long terme à recevoir d'une coentreprise	Établie au moyen des prix cotés sur les marchés pour des émissions identiques ou semblables. Lorsqu'il n'existe pas de prix de marché, la juste valeur est estimée au moyen d'une analyse des flux de trésorerie actualisés fondée sur le taux d'emprunt actuel de la société pour des instruments d'emprunt similaires (niveau 2).

Le tableau suivant présente la juste valeur des instruments financiers de la société évalués au coût amorti.

	30 juin 2024		31 décembre 2023	
Évaluations récurrentes	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers				
Avances à long terme à recevoir d'une coentreprise ¹⁾	30	28	33	32
Passifs financiers				
Dette à long terme	8 606	7 847	8 725	8 408

¹⁾ Une tranche de néant (3 M\$ au 31 décembre 2023) des avances à long terme à recevoir d'une coentreprise est comptabilisée au poste « Charges payées d'avance et autres actifs courants », et une tranche de 30 M\$ (30 M\$ au 31 décembre 2023), au poste « Autres actifs » des états consolidés de la situation financière.